

SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL

13 avril 2022

Présidence : Claude HENNEQUIN, Maire

Présents : Mr POTET Aurélien, Mme SAVARY Véronique, Mr LE FAOU Joël, Mr ROBIN Nathan, Mme BOUDIER Valérie, Mr DENOS Patrick, Mr NOËL Laurent, Mme GERVAISE Françoise, Mr LANGEARD Sébastien et Mr LELIÈVRE Benoît.

Absents excusés : Mr LECOEUR Jérémy, Mme ALLIET Hélène
Mme ALLIET Hélène donne pouvoir à Mme GERVAISE Françoise

Absente : Mme DUPONT Zéline

Secrétaire de séance : Mme BOUDIER Valérie

Le compte-rendu de la séance du 21 février 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le conseil municipal accueille Mr LEBEURRIER, Conseiller aux Décideurs Locaux, qui donnera lecture des comptes de gestion 2021 et budgets 2022 et livrera quelques chiffres et clés d'analyse pour définir la fiscalité de la commune.

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021 LOTISSEMENT « ROGER BEAUQUESNE »

Après présentation des éléments financiers par Mr LEBEURRIER, Mr Aurélien POTET sollicite respectivement l'approbation du compte administratif et du compte de gestion du Receveur 2021 qui sont adoptés à l'unanimité. Ces comptes de l'exercice écoulé se traduisent par un déficit de clôture de **34 990,43 €** pour la section d'investissement et un excédent de clôture de **10 000,07 €** pour la section de fonctionnement.

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021 COMMUNE

Après présentation des éléments financiers par Mr LEBEURRIER, Mr Aurélien POTET sollicite respectivement l'approbation du compte administratif et du compte de gestion du Receveur 2021 qui sont adoptés à l'unanimité. Ces comptes de l'exercice écoulé se traduisent par un déficit global de clôture de **15 684,61 €** pour la section d'investissement et un excédent global de clôture de **130 365,16 €** pour la section de fonctionnement.

De même, le conseil municipal adopte à l'unanimité l'affectation des résultats comme suit : compte 1068 : couverture du déficit d'investissement : **60 284,61 €** ; Compte 001 : Déficit reporté d'investissement : **15 684,61 €** ; Compte 002 : Excédent reporté de fonctionnement : **70 080,55 €**.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et afin de compenser la perte du produit de cette taxe, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée aux communes et va ainsi permettre de maintenir une pression fiscale équivalente à celle de 2021.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition actuels des taxes directes locales qui s'établissent comme suit pour l'année 2022, actant ainsi sa volonté de ne pas augmenter la pression fiscale.

- Taxe foncière sur le bâti 34.49 %
- Taxe foncière sur le non-bâti 28.04 %

VOTE DU BUDGET 2022 COMMUNE

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **409 033.55 €** pour la section de fonctionnement et à la somme de **81 828.67 €** pour la section d'investissement.

VOTE DU BUDGET 2022 LOTISSEMENT « ROGER BEAUQUESNE »

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **409 553.57 €** pour la section de fonctionnement.

S'agissant de la section d'investissement, le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire qui précise que les recettes sont supérieures aux dépenses à hauteur de 210 000 € en raison de la souscription d'un emprunt, adopte à l'unanimité, adopte à l'unanimité le budget 2022 du Lotissement « Roger Beauquesne » dont les montants de crédits sont établis comme suit :

- **Dépenses : 221 522 €**
- **Recettes : 431 522 €**

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la démission de Mr Jérémy LECOEUR, conseiller municipal. Le conseil prend acte de cette démission.
- Mr Sébastien LANGEARD informe le conseil municipal des modalités de la course de caisses à savon organisée par le Comité des Fêtes et prévue le 19 juin 2022. Les personnes intéressées peuvent consulter la page Facebook créée pour cette manifestation. Une réunion de préparation aura lieu le mardi 26 avril à 20 heures 30 à la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire présente les devis relatifs aux travaux de peinture du couloir de la cantine scolaire ainsi que ceux pour le renouvellement du matériel informatique du secrétariat de mairie. Les devis de Mr Nicolas DUFLOT (Société NUANCES PEINTURE) pour la cantine et de Mr Franck BARBET (Société NORADMIN) pour l'informatique sont acceptés à l'unanimité.
- Mr le Maire fait part d'une demande de subvention de l'association « Comme un cri jailli dans la nuit : NORMANDIE » pour le prochain spectacle qui aura lieu les 12, 13 et 14 août 2022 à Montchaton. Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer 0,50€ par habitant. Cette somme sera prélevée sur la réserve intitulée « Dons divers ».
- Mr le Maire sollicite les adjoints et conseillers pour définir le tableau de présence pour la tenue du bureau de vote lors des élections législatives qui auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

DATES À RETENIR

- Prochaine réunion du conseil municipal prévue le lundi 16 mai 2022 à 20h30 en mairie ;
- Randonnée pédestre organisée à Saint-Denis le Vêtu le mercredi 3 août 2022.